

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 novembre 2012

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-11-6-4

**Service consulté**

**C252**

**INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES**

Résumé : La commune de CARSPACH a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques rue du Chêne. L'éligibilité de son dossier a été examinée lors de la réunion du 22 mai 2012 de la commission de programmation de travaux puis validée le 30 mai 2012 par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne. Selon la convention de partenariat, signée le 23 janvier 2012 entre le Département du Haut-Rhin, Electricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.) et France Télécom, la subvention de la part du Département s'élèverait à 14 373 €.

La commune de CARSPACH a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques rue du Chêne.

Une visite de terrain a permis d'appréhender l'opportunité du projet eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité du projet a été vérifiée lors de la réunion de la Commission de Programmation des Travaux du 22 mai 2012. La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, réunie le 30 mai 2012, a validé cet avis technique.

La commune de CARSPACH a transmis, entre temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose d'accorder à cette commune une aide financière d'un montant total de 14 373 € pour son projet d'insertion paysagère des lignes électriques et téléphoniques, conformément au tableau figurant en annexe.

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

A ce jour, 250 568 € ont été programmés pour un montant d'AP disponible de 300 000 €.

Les crédits seront prélevés sur le Programme C252 au Chapitre 204 - Fonction 71 - Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE  
2012

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03834	<b>CARSPACH</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue du Chêne	71 863,00	20%	14 373,00
			Total	14 373,00